



Association Planning-Chat Défense et protection des chats sans maître

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale du 15 février 2014

La séance est ouverte à 14h30 salle du Brave Rondeau.

Nombre d'adhérents présents : 63 - représentés : 50

La présidente remercie Mme Patricia FRIOU ; M. Alain BUCHERIE absent.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 09/03/2013 est approuvé à l'unanimité.

- La présidente Monique Veillé lit le rapport moral (annexé)
- La secrétaire Marie-Laure BARAT lit le rapport d'activité (annexé)
- La secrétaire Simone Roy-Gubetta présente le rapport financier (annexé).
- Le bilan 2013 est approuvé à l'unanimité et le quitus voté.
- Le budget 2014 est voté à l'unanimité.

La présidente souligne la générosité des donateurs, qui ont par exemple réagi très rapidement à l'appel lancé pour les opérations d'ARAMIS et de JULIA ; ces dons ont excédé les besoins, et avec l'accord de l'assemblée le surplus sera mis en réserve pour d'autres soins urgents.

La présidente présente les candidats au nouveau conseil d'administration : Isabelle Poinseau ne se représente pas, Karine Page est candidate. Karine Page n'est adhérente que depuis 2 mois alors que selon les statuts 3 mois sont nécessaires. A l'unanimité, l'assemblée accepte cette candidature. Il est procédé au vote.

Résultats du vote : élection à l'unanimité (95 voix exprimées) du nouveau Conseil d'administration, composé de Monique Veillé, Simone Roy-Gubetta, Sophie Rousseau, Jean-François Paboul, Karine Page, Gilles Boiteau, Annie Brisset et Marie-Laure Barat.

Frédérique Gachinard parle des **vide-greniers**. Un ou des lieux de stockage nouveaux à rechercher pour remplacer le garage prêté par Mme Morin et qui va être vendu. Les livres ont déjà été placés dans le garage de Marie-Christine Le Gal. Proposition de M. et Mme Laroche pour un garage 19 rue Berlioz.

Nelly Noël demande à ce que une personne au moins par quartier ou commune se charge de l'affichage (pose et retrait des affiches) lors de chaque vide-greniers.

Frédérique suggère que les dépôts de dons soient organisés afin d'éviter d'encombrer le bureau (lieu, dates indiqués aux donateurs) ; elle demande que les adhérents trient ce qui leur est donné.

De façon plus générale, il est nécessaire de faire mieux connaître les attributions des bénévoles, pour que chaque adhérent sache à qui s'adresser.

La présidente parle ensuite de la demande faite à la mairie en vue de **l'attribution d'un terrain** pour les chats non adoptables et qui ne peuvent être remis sur leur territoire. Cette demande est actuellement à l'étude.

Le 25 janvier, à l'occasion de la réunion « galette » à Port-Neuf, plusieurs groupes ont réfléchi sur divers sujets :

- Gilles BOITEAU communique sur le groupe « familles d'accueil » et la notion de référent, il souligne qu'il faudrait élaborer un contrat entre la famille d'accueil et Planning-Chat pour clarifier les obligations de chacun. Florence Barnier insiste sur la nécessité pour la FA d'avoir quelqu'un sur qui s'appuyer. Marie-Christine LE GAL suggère que l'on fasse un appel aux volontaires FA lors de l'envoi du compte-rendu à tous les adhérents. Mme Archambault indique qu'il est difficile de laisser partir un chat auquel on s'est attaché. Frédérique Gachinard et Frédérique Cardle évoquent leur solution de « garde alternée » pour un même chat. Annie remercie chaleureusement l'équipe qui s'est occupée des chats « du studio » si longtemps.
- Marie-Laure évoque un autre sujet débattu le 25 janvier : les permanences. Laure RICHARD, Nelly NOEL et Danielle POLLIART sont volontaires pour prendre une permanence ou faire des remplacements. La solution d'une permanence à distance (écoute des messages à distance) sera étudiée, ainsi qu'une incitation à l'envoi de mels ; l'utilisation d'outils informatiques pour un meilleur suivi des affaires sera également essayée, sachant cependant que l'équipement du bureau ne permet pas grand-chose.

Mme Florence BARNIER annonce la création récente de l'association « A.M.I » (Animal Maltraitance Intervention) dont le téléphone est le : 06 50 53 21 58 et l'adresse mël : ami.17@orange.fr. SITE : www.ami17.fr

L'Assemblée générale se termine vers 17 heures et les participants se rassemblent pour partager le pot de l'amitié.

Toute remarque ou demande de rectification sur ce compte-rendu est à exprimer par écrit au plus vite auprès de la présidente, merci !

COTISATION 2014 : pensez à la régler au plus vite, n'attendez pas les relances et rappels svp ! minimum 20€, à envoyer 42 rue des Voiliers 17000 LA ROCHELLE – Chèques à libeller à l'ordre de Planning-Chat – MERCI !